

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 69 (1930)
Heft: 13

Artikel: La "mavougne"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-223168>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

CENTENAIRE EUGÈNE RAMBERT

Le prochain numéra du *Conteur* sera consacré à la mémoire d'Eugène Rambert. Le centenaire de sa naissance ne saurait laisser le *Conteur vaudois* indifférent. De même qu'il a pris une part active à l'occasion de l'érection des monuments des frères Olivier, il s'associe avec joie aux manifestations organisées en l'honneur de notre compatriote Eug. Rambert.

Nous remercions vivement MM. E. et A. Vautier, de leur aimable collaboration à ce numéro spécial.

LA « MAVOUGNE ».

Un ancien abonné du *Conteur* lui écrivait dernièrement : « Pourriez-vous me dire quelle est cette institution qui s'appelle la *mavougue*, qui se pratique encore à Chavannes-le-Chêne et qui a été aboli à Molondin il y a une vingtaine d'années ? Je n'ai jamais vu que dans ces deux villages. Le jour de mardi gras les enfants trottent d'une maison à l'autre en criant : *Mavougue !* On leur jette alors des noix ou des *chenet* qu'ils ramassent en se bousculant à la risée des vieux. »

La coutume dont parle notre correspondant, — qui nous rappelle un peu celle des *alouilles*, qui s'est conservée dans la campagne genevoise, — ne s'est en effet pas perdue à Chavannes-le-Chêne. Il faut, pour cela, en féliciter chaleureusement l'intelligente autant qu'aimable population de ce joli village, et souhaiter que cet usage soit transmis intact à la génération qui monte, pour la plus grande joie des amis de nos traditions vaudoises.

Cette coutume a dû être, autrefois, plus répandue. A Palézieux, les enfants allaient aussi le jour de mardi gras demander des *chêsons*, pour remplir leurs paniers ou leurs sachets, en disant sur le seuil des portes : *Dè Kamintran, dè Kamintran, se vo plié !*

Dans d'autres communes, c'était plutôt le samedi avant Brandons, que la bande enfantine parcourait le village en quête de fruits secs.

En 1860, au beau temps du patois, les enfants de Chavannes-le-Chêne et de Rovray, ritoulaient : *Mavougue ! Mavougue ! Pata guelyairon ! Rotse-mè dâi chétserons !* (Jette-moi des poires sèches !) *Tire-mè l'orolbie, laisse-mè la ketse !* *Tire-mè la ketse* (mèche de cheveux), *laisse-mè l'orolbie !*

Comme en 1930, on leur distribuait des pommes ou poires sèches, des noix, et pendant qu'ils se les disputaient sur le pavé de la cour, les personnes âgées prenaient plaisir, par simple taquinerie, à tirer les cheveux de tous ceux qu'ils pouvaient attraper, ce qui ne se fait plus aujourd'hui, mais ce qui nous explique le mot (*ma*) *vougue*, qui vient sans doute du verbe patois *vougnî*, signifiant tirer les cheveux, comme chacun le sait.

Quant à l'origine de la coutume elle-même, elle nous est inconnue. Si quelque lecteur pouvait nous renseigner à ce sujet nous en serions heureux. La rédaction du *Conteur* recevra aussi avec reconnaissance toutes les communications qu'on voudra bien lui adresser, concernant l'existence de la *mavougue* en Suisse romande.

LA VATZE AO PINTIER.
(Authentique).

C I côo, avâi mé dé goût po son étrablihou que po servî dâi quartetté ; l'avâi on tropi dé vatsé et modzé quazu totè primâi, et mettâi adi dâi nom historique âi vî qu'éllevâe.

Vaité que lou 20 d'avri 1914 sa vatsé lâi a fâ 'na modzetta dê père et mère primâ, que fû batscha « Gertrude », mîmo nom quâ la fenna à Guillaume Tet, qu'avant tant bien djûva à ôthâtro dê Mézire.

Le 31 janvier 1916, la pliit balla dê sè vastsé fâ on bollet qu'appelâ « Calais » çosse du que lê z'Allemands avan tant einvia dê s'ein eimparâ ; Calais est dévegna on taureau primâ et bon râceu.

Lou 9 novembre 1919 ; l'assebin né 'na modzetta dê Calais et Gertrude avoué onna pî et dâi formâ extra ; étâi dê bi savâ qu'on nom historique lâi vegnâi assebin.

A 4 ans l'étâi la premiê dâo concour, mâ n'è pas lou tot, on coup primâi, clia rosse dê bête a coumeincî à férè einradzi, étâi gormanda, cornâvè lè z'autrè, po l'arrhâ falliâi mettrê on capet rodzo, 'na rouillière bliuva et dâi tsausse nâre; autrâein, don coup dê pî lou seillon roubatâvè per l'étrablihou.

On dzo ein abrèveint, ie chautè su lè z'autrè et lou tropi dîdiènper le pâr. A foce corrâp, lou pintier tot einsocilliâ, vâi passâ lou magnin, et lâi de :

— As-tou lezî dê m'arreindzi cliliâ vatsé que fasse min de vî ?

— Oh ! bin sù, que lâi repond l'autro.

Ein prépareint sè z'utî, lou magnin fâ ào pintier :

— L'è mau fê ! onne balla vatsé dinse. Lâi a tot parâi passâ. On coup fini, lâi fant 'na puchiente eincorse à l'orollie, pu vant bâre on verrô, et s'agessai dé reimpliâ lou certificat.

Lou magnin pâne sè lounetté po écrirè, et dit : — Adzou ; 6 ans ; manteau, dzauno et bllian. Lo nom, ora !

Lo carbatî sè recorde on momeint et repond :

— La faut batsî : *Proportionnelle.*

Ct. d'âo Dzorat.

L'ESPRIT DE DUMAS FILS.

L ES pensées, les bons mots et les traits d'esprit d'Alexandre Dumas fils ont également été recueillis et publiés. L'auteur de la « Dame aux Camélias » fréquentait beaucoup les salons et les coulisses des théâtres où il était très connu et où il trouvait l'occasion d'exercer sa verve satirique. Il lui arrivait même de refuser, pendant longtemps, des invitations qu'il acceptait par la suite, quitte à se venger en accablant ses hôtes sous les traits de sa cinglante ironie.

Une princesse étrangère, l'ayant invité plu-

sieurs fois, mais en vain, à venir chez elle, le rencontra un soir dans un salon ami :

— Quel dommage, attaque-t-elle aussitôt, que les gens d'esprit ne soient pas des hommes du monde !

— Quel dommage, réplique Dumas en s'inclinant que les femmes du monde ne soient pas des femmes d'esprit !

Certain personnage, célèbre à Paris par ses infortunes conjugales, se plaignait que ses enfants fussent malins et peu intelligents :

— Ah ! monsieur Dumas, soupirait-il, c'est un fils comme vous qu'il m'eût fallu !

— Mon cher monsieur, répondit Dumas, quand on veut avoir un fils comme moi, il faut le faire soi-même !

Un critique lui reprochait d'avoir parlé dans un roman du « vide douloureux qu'occasionnent les moments de faiblesse ».

— Quelle singulière image ! dit-il. Comment une chose vide peut-elle être douloureuse ?

Alors Dumas froidement :

— Mon cher ami, vous n'avez donc jamais eu mal à la tête ?

On parlait un jour des veuves et du veuvage.

— Pour moi, dit l'auteur du « Demi-Monde », je ne crois pas aux veuves inconsolables.

— Eh bien, dit quelqu'un, et Arthémise ? et le monument superbe qu'elle fit élever à son mari ?

— De nos jours, Arthémise serait encore capable de faire élever un superbe monument, seulement, après la pose de la dernière pierre, elle épouserait l'architecte.

Dumas fils avait une antipathie marquée pour l'écrivain Alphonse Karr. Tous deux, cependant, fréquentaient le même salon. Karr y arrivait très tard et toujours à la même heure, si bien qu'au coup de sonnette, Dumas prenait son chapeau en disant à la maîtresse de maison :

— Permettez que je me retire, minuit et Karr sonnent.

A une actrice qui assistait à une représentation, tenant un magnifique bouquet de roses et affichant un visage plus fleuri qu'elle ne l'eût voulu, il adressa ce quatrain :

*A Flore, elle fait un lardin,
C'est un printemps en miniature ;
Elle a les roses dans la main
Et les boutons sur la figure.*

La comtesse de X, à l'une de ses soirées, pria M. de Lesses d'écrire quelques lignes sur son album. La comtesse était jeune et jolie.

Ferdinand de Lesses se pencha vers son voisin et lui soumit un projet d'aphorisme qui commençait ainsi :

— Si les jolies femmes étaient des isthmes...

Le voisin, qui n'était autre que Dumas fils, répondit simplement :

— Soyez continent !

Un soir qu'il recevait, chez lui, une foule d'invités, une dame du monde, un peu fière, lui dit :

— Eh bien ! monsieur Dumas, vous avez renoncé au théâtre ?